

Une agence unique pour le patrimoine

WALLONIE

Les Journées du patrimoine vont à nouveau passionner des milliers d'amateurs ce week-end en Wallonie. C'est le moment choisi par Maxime Prévot (CDH), le ministre en charge des matières patrimoniales, pour annoncer qu'il a reçu mandat du gouvernement pour mettre de l'ordre dans son administration : la Division du patrimoine active au sein du Service public de Wallonie (SPW) depuis 1989 et l'Institut du patrimoine wallon (IPW) créé en 1999 ne feront plus qu'un en 2018.

Le voisinage entre ces deux entités est une incongruité historique entre « *deux structures en compétition* », selon le communiqué du ministre. Un bureau de consultance a mis en lumière les difficultés : manque de lisibilité pour le public, contrôles interne et externe difficiles, manque de communication, complexité administrative... Bref : tout ce qui fait obstacle à l'émergence d'un service public performant.

La remise en ordre décrétée par Maxime Prévot n'est pas une surprise. En début d'année, la Cour des comptes

avait mis en évidence le financement insuffisant de l'IPW, « *des risques pour la comptabilité* », et une gestion défaillante du dossier du triage-lavoir de Binche. « *L'Institut doit évoluer, voire disparaître* », avait asséné le ministre.

« *Enfin, la formule retenue consiste à créer un service administratif à comptabilité autonome qui combinera la mise en œuvre des outils réglementaires et le travail opérationnel sur le patrimoine wallon* », annonce le cabinet. Bonne nouvelle : tous les emplois et les droits acquis par les agents des deux entités seront conservés. ■

E.D.